



Séance d'information complémentaire



**Baccalauréats universitaires en sciences
politiques, sociologie, géographie et
environnement, histoire-économie-société**

Publics concernés

Etudiants-es ayant débuté en septembre 2014

Qui n'a pas acquis le T100002 Séminaire d'histoire des pensées sociales?

Deuxième partie

- Vous avez commencé vos études en SdS en septembre 2014
- **Vous n'avez pas encore terminé votre 1^e partie**  vous complétez les enseignements que vous n'avez pas acquis et pouvez éventuellement anticiper des cours de la "nouvelle" 2^e partie
- **Vous avez terminé votre 1^e partie**  vous continuez votre "nouvelle" 2^e partie

Fonctionnement des transitions

Vous transitez sous le nouveau règlement d'études du 14 septembre 2015

Vous faites votre 2^{ème} partie sur les [nouveaux plans d'études](#)

Vous n'avez pas complété vos enseignements de 1^{ère} partie -> transitions

2 instruments de travail:

Plans d'études 2015-2016 / Programme des cours

Tableau des transitions

La première partie

Planning personnel à préparer dès maintenant, à partir

des transitions -> enseignements à suivre
du programme des cours -> horaires

Répartition des enseignements acquis dans les groupes de la première partie

Les transitions par BA et groupes d'enseignements

- BAGENV
- BASOCIO
- BAISTEC

Les transitions par BA et groupes d'enseignements

- BASPO

J2D034 Droit constitutionnel I

J2D035 Droit constitutionnel II

Vous devez avoir complété ces cours en 1^{ère} partie

Vous choisirez J2D033 HPJP et J2D037 Histoire de la pensée juridique et politique : questions spéciales en 2^{ème} partie

Les transitions par BA et groupes d'enseignements

- BASOCEC

S102011 Introduction à la microéconomie ou S102015 Introduction to Microeconomics : si acquis crédits transférés en 2^{ème} partie et doit faire T100004 Problèmes des sociétés contemporaines : économie et société numériques

S102013 Introduction à la macroéconomie ou S102016 Introduction to Macroeconomics: si acquis crédits transférés en 2^{ème} partie et doit faire T100007 Inégalités en tout genre : histoires, politique, société

S103005 Mathématiques I: vous devez avoir complété ce cours en 1^{ère} partie et vous suivrez T200000 Méthodes quantitatives en deuxième partie

Qui a suivi S103010 Outils informatiques en économie?

Plans d'étude de deuxième partie

Enseignements
obligatoires
(42/48 crédits)

- *Enseignements disciplinaires*
- *Enseignements de méthodes (qualitatives-quantitatives)*
- *PdR + séminaire d'encadrement*

Enseign. à
choix

Enseign. à
choix

Enseign. à
choix

- *Enseignements thématiques*
 - *Enseignements d'approfondissement*
 - *Séminaires*

Enseignements à
options en Faculté
(24 crédits)

*Rubrique dans laquelle prend place
l'orientation*

Options libres
(12 crédits)

*Enseignements à choix dans n'importe
quel Bachelor de l'UNIGE*

Format pédagogique

1^{ère} partie

cours 4h, 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

2^{ème} partie

enseignement 2h + "tutorat", 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

Format pédagogique

Les enseignements de deuxième partie valant 6 crédits comportent 2 heures de cours en présentiel et du travail d'approfondissement encadré dans des tutorats. Les tutorats prennent des formes différentes en fonction de l'enseignement (travail personnel, atelier de lecture, travaux pratiques, contrôles continus, etc.). Les tutorats ayant lieu à échéance régulière en salle sont signalés ci-dessous par un deuxième créneau horaire. Les modalités des tutorats seront présentées par les enseignants lors de la première séance de chaque cours.

Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail soit environ 10 heures d'un enseignement donné (cours, séminaire, TP) plus le travail personnel à côté

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits = 150 à 180 h

Orientations

- "Mineure" ou seconde spécialisation disciplinaire
- 33 ECTS (dont 9 de 1^e partie)
- Importance du cours et du séminaire de la discipline en 1^e partie
- Il n'y a pas d'obligation de suivre une orientation ➡ enseignements à option en Faculté (24 ECTS)

Orientations (2)

| Bachelor | Orientations | | | | |
|------------------------------------|--------------|------------------------------------|---------------------|--------------------------------|---|
| Sociologie | | <u>Géographie et environnement</u> | Sciences politiques | Histoire économique et sociale | Economie historique, sociale et politique |
| Géographie et environnement | Sociologie | | Sciences politiques | Histoire économique et sociale | Economie historique, sociale et politique |
| Sciences politiques | Sociologie | Géographie et environnement | | Histoire économique et sociale | Economie historique, sociale et politique |
| Histoire-économie-société | Sociologie | Géographie et environnement | Sciences politiques | | |

Orientations (3)

- Possibilité de "monter" l'orientation à 63 crédits
- Accès "consécutif" à une Maîtrise universitaire de la discipline

Inscription aux enseignements et aux examens

- Inscriptions aux examens en ligne (IEL)
- Portail: <http://portail.unige.ch>
- Respectez les délais d'inscription

| | | | | | |
|--|---------------------------|--|--------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Semestre d'automne 2015-2016 DELAI: 19 OCTOBRE 2015 | Session examens janv-fevr | Semestre de printemps 2016 DELAI: 7 MARS 2016 | Session examens mai-juin | DELAI: 18 JUILLET 2016 | Session examens août-sept |
|--|---------------------------|--|--------------------------|---------------------------------|---------------------------|

Inscriptions aux enseignements et aux examens (3)

- Il est indispensable de vous inscrire en ligne aux enseignements et pas uniquement sur les listes de présences des enseignants et/ou des assistants, ou sur les plateformes CHAMILO
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler et conservez-la [comme preuve pour le jour de l'examen]
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives

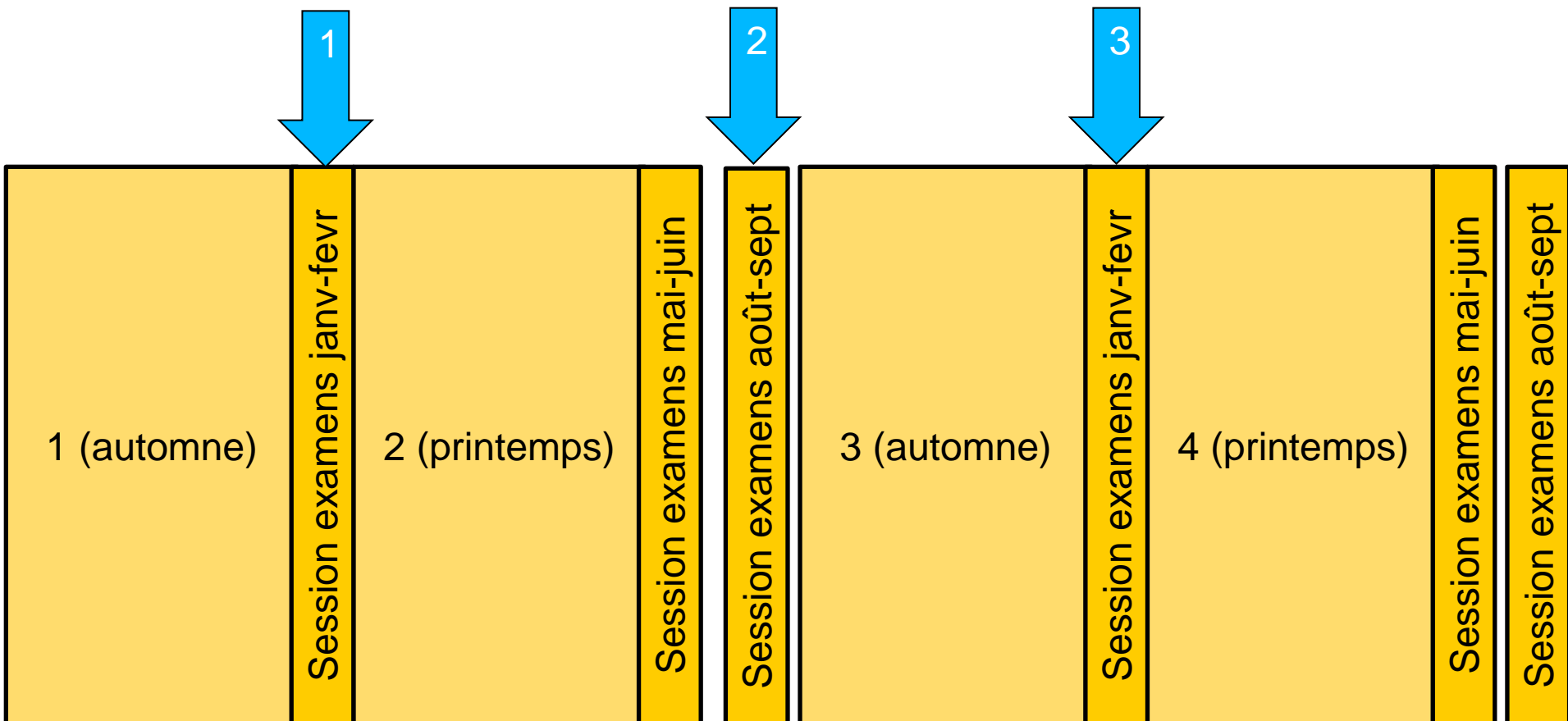
Inscription aux examens et tentatives

- Pour chaque examen:

3 TENTATIVES SUR DEUX ANNÉES ACADÉMIQUES

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les examens avec une note d'au moins 4.00 sont définitivement acquis et délivrent les crédits correspondant
- **Toute inscription est DEFINITIVE: on ne peut pas renoncer à un enseignement** (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)

Tentatives



Tentatives

